

**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 20 MAI 2010**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Jacques LELOUP Maire, le jeudi 20 MAI 2010 à 19h00

Etaients présents : Mr LELOUP Maire, Melle POUILLON, Mr RICARD, Adjoint, Mmes CALLOL, FEUILLET, Melle LECONTE, Mrs BRAOUEZEC, LAMBERT, LANDRY LENTZ, VOREPPE.

Absents excusés : Mme THOMAS donnant pouvoir à Mr LELOUP, Mr LE MEUR donnant pouvoir à Mr LENTZ.

Absents : Mrs BONNAFI, RUMEAU.

Secrétaire de séance : Mr BRAOUEZEC Fabrice

Après lecture de l'ordre du jour, le Conseil délibère en séance publique.
Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 25/05/2010.

Le Conseil décide de retirer le point 3 de l'ordre du jour (aménagement de la placette)

Décision d'emprunt du Maire :

Un emprunt de 276 000 € destiné à financer les travaux d'enfouissement et de réaménagement de la placette va être contracté auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour une durée de 15 ans remboursable trimestriellement, au taux de 3,56 %. Le Conseil Municipal moins une abstention autorise Mr le Maire à signer le contrat.

Enfouissement des réseaux « rue Grande » :

Le Conseil Municipal demande au SIESM de lancer l'étude et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques de la rue Grande. Le montant des travaux est estimé à 168 130 € HT pour la basse tension, à 76 635 € TTC pour l'éclairage public et à 76 235 € TTC pour les communications électroniques. La participation communale est de 33 626 € HT pour la basse tension, à 34 775 € TTC pour l'éclairage public et à 76 235 € TTC pour les communications électroniques. Coût total à la charge de la Commune 144 636 €. A l'unanimité le Conseil autorise Mr le Maire à signer les conventions financières aux travaux.

Question diverse :

➤ Mr RICARD demande où en est la pose du panneau 30 à l'heure sur le Chemin du Moulin ? Mr le Maire lui répond que le panneau est en commande.

La séance est levée à 20H00.